

Microprogramme de premier cycle en finance personnelle

Code	Titre	Crédits
PCFP	Microprogramme de premier cycle en finance personnelle	9

Trimestre(s) d'admission	Automne Hiver
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Offert à temps partiel
Campus	Campus de Montréal

OBJECTIFS

Le microprogramme de premier cycle en finance personnelle vise à initier les étudiants à la planification financière personnelle par une courte formation générale dans le domaine.

Ce programme a pour objectif de fournir aux étudiants les connaissances, compétences et outils de base théoriques et pratiques pour la compréhension de la gestion des finances personnelles en les initiant aux différentes possibilités d'épargne et d'investissement ainsi qu'aux assurances de personnes et à la planification de la retraite. L'étudiant sera donc familiarisé avec le secteur des placements (marchés, instruments et stratégies), celui des assurances des particuliers et ses principes de base, ainsi qu'avec les outils nécessaires pour la réalisation des objectifs de retraite des individus (régimes de retraite privés et gouvernementaux, fiscalité de la retraite, etc.).

Ainsi, ce microprogramme de premier cycle en finance personnelle permettra aux étudiants d'évaluer les besoins et objectifs financiers des particuliers tout en les initiant aux codes de déontologie du domaine.

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission au trimestre d'automne et au trimestre d'hiver.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique sur la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience attestée d'un an dans un des domaines de la gestion.

Base études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins

12 crédits de niveau universitaire.

Base études hors Québec

Être titulaire d'un BTS, DTS ou DUT (ou l'équivalent).

Régime et durée des études

Ce programme ne peut être suivi que sous un régime d'études à temps partiel.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les trois cours suivants (9 crédits) :

FIN3530 Fonds d'investissement et produits financiers I

FIN5401 Assurances

FIN5451 Retraite: aspects financiers

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

L'étudiant ayant complété le microprogramme de premier cycle en finance personnelle pourrait se voir reconnaître, par voie de transfert, tous les cours de ce microprogramme de premier cycle au programme de certificat en planification financière s'il souhaite poursuivre ses études dans ce certificat et s'il y est admissible.

DESCRIPTION DES COURS

FIN3530 Fonds d'investissement et produits financiers I

Ce cours permet aux professionnels appelés à offrir des services consultatifs aux particuliers d'acquérir les compétences et les connaissances pour aider leurs clients à choisir les instruments et la stratégie de placement la plus appropriée. Il a un double objectif: d'une part, celui de donner aux professionnels une vue d'ensemble du secteur des placements (produits et marchés), en mettant l'accent sur les fonds de placement et, d'autre part, celui d'apprendre à ces professionnels à évaluer les objectifs financiers de leur clients et d'assurer que ceux-ci choisissent des placements qui leur conviennent. Rôle du conseiller financier incluant un aperçu des marchés financiers et du secteur des fonds de placement ainsi que la connaissance du client. Rappel des notions de mathématiques financières. Différents types de placement: les obligations, les actions privilégiées et les actions ordinaires, les produits dérivés. Constitution et gestion de portefeuille de titres. Les fonds communs de placement: constitution des fonds communs de

placement, les catégories de fonds, styles de gestion et le choix d'un fonds de placement, autres produits gérés. Processus de prestations de conseils à la clientèle, déontologie et normes de conduite du guide en placement. L'étudiant qui désire obtenir l'autorisation de vendre des titres de fonds de placement devra à la fin du cours réussir en plus l'examen du Canadian Securities Institute (Formation mondiale CSI Inc.).

Conditions d'accès

Il est fortement suggéré d'avoir suivi un cours de mathématiques financières avant de s'inscrire à ce cours.

FIN5401 Assurances

Ce cours vise à initier l'étudiant aux éléments clés de la planification financière des particuliers en matière d'assurances de personnes. Au terme du cours, l'étudiant sera en mesure d'évaluer les besoins réels d'assurances de personnes d'un individu; d'analyser les produits d'assurances disponibles sur le marché et de faire des recommandations de couverture appropriées. Il maîtrisera les principes de base de l'assurance, s'initiera aux règles déontologiques et aux caractéristiques techniques des produits d'assurance offerts sur le marché. Il se familiarisera avec les intervenants de l'industrie en assurance de personnes.

FIN5451 Retraite: aspects financiers

Ce cours permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs de retraite d'un particulier. L'étudiant sera initié aux concepts de la retraite, de sa planification et des stratégies financières à adopter. Plus spécifiquement, les sujets suivants seront couverts: introduction à la retraite, planification de la retraite, régimes privés (individuels et collectifs) de retraite, régimes gouvernementaux de pension et de retraite, aspects fiscaux de la retraite.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 03/10/22, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Hiver 2023